

**Association des riverains pour la protection
du lac Croche de Sainte-Thècle (ARPLC)**

120, 4^e Avenue Nord lac Croche
Sainte-Thècle (QC) G0X 3G0
Matricule : NEQ 3367248476



Procès-verbal de la 8^{ème} assemblée générale
Dimanche 13 août 2017
Salle Aubin à 10h00 à 11h30

Étaient présentes à l'assemblée : 45 personnes dont 30 membres.

Invités : MM. Alain Vallée, maire; Jean-François Couture, conseiller; Bertin Cloutier, conseiller, Jacques Tessier, conseiller et 6 riverains du lac Des Chicots (Guy Trudel responsable).

Les membres du conseil d'administration : Luc Blais (administrateur-communication) , Louise Bordeleau (trésorière), Josée Croteau (secrétaire), Jocelyne Gervais (administratrice-site internet, Michel Rheault (président).

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée débute après vérification du quorum. Michel Rheault souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est présenté.

Il est proposé par René Lyonnais, appuyée par Sylvie Moreau, d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 août 2016

Le procès-verbal a été remis aux membres de l'Association par la poste ou par courriel. Aucune modification n'y est apportée.

Il est proposé par Marc St-Amant et appuyée par Louise Duchemin, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 août 2016.

4. Rapport du président 2016-2017

Michel Rheault fait la lecture du rapport du président des activités de l'année 2016-2017 :

- Participation aux réunions du Comité de protection des lacs (3 membres du lac Croche) : 52 lacs, 4 réunions/année
- Présence de deux membres aux assemblées municipales mensuelles
- Tenu de six (6) réunions du conseil d'administration
- Gestion et mise à jour du site internet : www.association-laccroche-ste-thecle.ca
- Réalisation de 6 capsules d'informations
- L'association a compté 58 membres en 2016-2017
- Entretien de l'aménagement modèle de bande riveraine au Parc St-Jean-Optimiste (vandalisme poteaux & lutrins)
- Formation à l'UQTR d'un membre du CA au cours « La santé environnementale des lacs et des rivières » : Coût 230\$, 35 heures de formation. Jocelyne Gervais fera une présentation du contenu plus tard.
- Participation à l'AGA 2017 de la Sambba par 2 membres et nomination de Michel Rheault et Josée Croteau sur leur CA.
- Dossier classé pour le terrain impropre, non-écologique
- Myriophylle à épis : information via le site internet, contact avec la municipalité pour assurer un suivi très serré.
- Nombre de vignettes en 2016 : 70 embarcations (20 bateaux, 8 moto marines, 1 zodiac, 19 pontons, 22 chaloupes)
- Intervention sur 2 terrains pour expliquer sur la revégétalisation et moto marine.
- Algues bleues 2016 : 1 occasion très brève
- Enseignes myriophylle à épi au lac Des Chicots et une au lac Croche
- Suivi des dossiers : fosses septiques, tonte de gazon dans la bande riveraine, algues bleues avec le ministère de l'environnement et la municipalité.

5. Rapport de la trésorière

- Louise Bordeleau fait la lecture et explication des résultats de l'année financière du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017, le solde est de 3 257.22\$.
- L'association compte 58 membres.
- Une copie de l'état des résultats est remise aux membres présents.

Louise Duchemin et Sylvie Moreau ont procédé à la vérification des comptes.

6. Désignation de deux vérificateurs pour l'année 2016-2017

Il est proposé par Louise Taillon et appuyé par Luc Blais de renommer Louise Duchemin et Sylvie Moreau comme vérificatrices. Les deux acceptent leurs nominations en tant que vérificatrice.

7. Mot du maire

Le maire Alain Vallée fait une élocution résumant l'année 2016-2017 :

- Présence de Myriophylle à épi au lac Des Chicots, mesures prises par la municipalité.
- Vignettes pour les bateaux (10\$) seront payés avec le compte de taxes
- Nouvelle barrière magnétique au débarcadère du lac Croche
- Plage municipale fermée la semaine passée pour présence de coliformes apportées par les canards.

8. Bilan annuel et plan d'actions 2017-2018

1. Mettre en place une trousse d'informations pour les nouveaux riverains, responsable du projet : Jocelyne Gervais (actuellement 6 nouveaux riverains)
2. Sensibiliser à la santé du lac Croche et augmenter la visibilité de l'ARPLC au DÉBARCADÈRE du Parc St-Jean-Optimiste avec le CPL (comité de protection des lacs de Sainte-Thècle) :
 - Tableau en place
 - Logo Association
 - Autres informations (ex. : capsule #15 sur la navigation en tableau laminé)
 - Nettoyage des embarcations pour contrer l'invasion de la myriophylle à épi
3. Assurer un suivi auprès de la municipalité sur l'application du règlement 288-2012 concernant la revégétalisation de la bande riveraine principalement en ce qui a trait à la tonte de gazon dans cette bande. En 2017 l'Inspecteur municipal fera une tournée et avisera par lettre surtout les riverains qui font la tonte de gazon dans la bande riveraine.
4. Continuer les capsules d'information #21 et à venir
5. Continuer à assurer notre représentation lors des assemblées municipales mensuelles.
6. Accomplir les tâches de la nomination de deux membres de l'ARPLC au CA de la Sambba.
7. Continuer notre représentation au comité des lacs de Ste-Thècle

9. Présentation de Mme Jocelyne Gervais (résumé du cours donné par l'UTA (université de Trois-Rivières « La santé environnemental des lacs et des rivières »

10. Conférencière Mme Christine Demers, biologiste pour la Sambba

Mme Christine Demers fait une présentation sur :

- L'interprétation des résultats des RSVL (réseau de surveillance volontaire des lacs). En résumé, le lac va bien, vieillissement naturel.
- Le myriophylle à épi : identification de la plante, quoi faire, quoi ne pas faire en sa présence, les solutions possibles, prévention.

11. Élection des membres du conseil d'administration

- Désignation d'un président d'élection de Monsieur Mario Magnan.
- Deux personnes sont réélues à l'unanimité: Luc Blais administrateur et Louise Bordeleau trésorière.
- Il y avait 2 postes à combler. Mme Kim Chaïken et Marie-Joëlle Tremblay sont élues à l'unanimité.

12. Demande d'approbation pour un changement à la charte des statuts et règlement de l'ARPLC

Luc Blais explique la demande de modifier l'accès au conseil d'administration afin de permettre à des citoyens comme représentant de la plage municipale ou a des spécialistes comme M. Pascal Lavallée, biologiste, d'être membre du conseil d'administration.

Des discussions ont été tenues, et une proposition sera faite pour la prochaine AGA en 2018.

13. Levée de l'assemblée à 12h15